

**DELIBERATION N°2024-25_063
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

19. Feuille de route pour l'approche par compétences

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 13	Suffrages exprimés : 22
Membres représentés : 9	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la feuille de route pour l'approche par compétences.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Feuille de route pour l'approche par compétences.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*



**Feuille de route
Approche par compétences
CFVU du 28/11/2024**



**UNIVERSITĚ DE
FRANCHE-COMTĚ**

univ-fcomte.fr

- Accréditation de l'offre 2024-2028
 - ✓ Evaluation Hceres
 - ✓ Critères d'accréditation
 - ✓ Engagement de l'établissement
 - ✓ Cadrage offre de formation 2024-2028

Pour rappel

Evaluation Hceres – Juin 2023

Point faible/Rapport évaluation projets formation : *Une déclinaison des formations en blocs de connaissances et de compétences encore peu perceptible*

Recommandation/Rapport évaluation projets formation : *Veiller au déploiement effectif de l'APC dans l'ensemble des formations pour la rentrée 2024 et poursuivre les efforts concernant l'évaluation par compétences corrélée à une réflexion sur son impact sur la réussite étudiante et les moyens de toujours mieux l'accompagner*

Critère d'accréditation* :

Cohérence pédagogique de la formation :

- Cohérence entre les objectifs, les contenus de formation, les méthodes pédagogiques et d'enseignement ;
- Appui sur l'approche par compétences et l'approche programme pour garantir cette cohérence

**Critères indispensables de l'accréditation / Hceres 2024*

Lettre de cadrage pour les maquettes de Licence, Licence professionnelle et Master – Offre de Formation 2024 – cfvu du 23/02/2023 – POUR RAPPEL

La mise en œuvre de l'approche par compétences

*Les formations, **en approche par compétences**, sont réfléchies pour préparer l'accès aux métiers et construites en définissant des compétences, qui englobent savoirs, savoir-faire et savoir être à travers des apprentissages critiques.*

L'approche par compétences impose une réflexion construite collectivement dès la conception des formations. Elle garantit une approche dynamique et interactive au sein de l'équipe pédagogique et se traduit dans la mise en œuvre des apprentissages. Cette logique favorise la cohérence entre les unités d'enseignement et le décloisonnement des apprentissages.

Les maquettes d'enseignement doivent répondre aux référentiels de compétences publiés dans la fiche RNCP de la mention. Des compétences spécifiques à chaque parcours peuvent y être ajoutées.

*Un tableau UE/compétences doit permettre de faire le lien entre la maquette constituée d'UE et l'ensemble des compétences visées par la formation. Un référentiel de compétences doit alors être établi. La démarche attendue est présentée en **annexe 3**.*

*De ce fait **chaque parcours de formation** doit être déclinée en compétences et **chaque UE** doit en **apprentissages critiques**. L'ensemble contribue à l'atteinte des objectifs en termes de **compétences** du diplôme (fiche RNCP), y compris pour les compétences transversales.*

Les projets, stages et périodes en entreprises dans le cadre de l'alternance ne doivent pas être considérés comme étant seuls à devoir répondre à ces objectifs



LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES À L'UFC

Quelle plus value pour l'enseignant/formation et l'étudiant ?



Enseignant / Formation

- ✓ Structuration et clarté du parcours pédagogique
- ✓ Cohérence d'évaluation avec les apprentissages
- ✓ Centralisation des compétences développées par l'étudiant
- ✓ Renforcement de l'impact pédagogique – contexte d'apprentissage concret en lien avec le monde professionnel
- ✓ Gain de temps d'évaluation grâce à l'alignement de compétence et critère d'évaluation
- ✓ Amélioration continue des apprentissages grâce à la démarche réflexive



Étudiant

- ✓ Vivre des expériences d'apprentissage immersives et motivantes
- ✓ Replacer l'étudiant au cœur de sa formation et favoriser ainsi sa réussite
- ✓ Favoriser la compétence dite «générique» comme la réflexivité et la valoriser.
- ✓ Communiquer plus facilement son diplôme et valoriser ses compétences concrètement sur le marché du travail pour son insertion
- ✓ Diminuer le stress en lien avec des évaluations «uniques» ne permettant pas «les droits à l'erreur» et donner une meilleure visibilité des attendus
- ✓ Faciliter la compréhension de la formation par la mise en cohérence explicite des apprentissages

Accompagnement du CAP adapté à la situation de la formation

Situation

1

La formation ne possède pas de référentiel / ne respecte pas les préconisations *Lettre de Cadrage de Février 2023*.

Accompagnement par le CAP pour :



L'acculturation à la démarche APC

La création/reformulation du référentiel de compétences

***CAP : Centre d'Accompagnement Pédagogique**

Accompagnement du CAP adapté à la situation de la formation

Situation

2

La formation possède un référentiel complet et respectant la *Lettre de Cadrage de Février 2023* (sans SAE / SAE non finalisée)

Accompagnement par le CAP pour :



La création/la construction/la scénarisation de la SAE

La modalité d'évaluation des compétences

***SAE : Situation d'Apprentissage et d'Evaluation**

Accompagnement du CAP adapté à la situation de la formation

Situation

3

La formation possède des éléments complets de la SAE

Accompagnement par le CAP pour:



**L'acculturation
de la démarche portfolio/e-portfolio**

**La mise en place
de l'e-Portfolio KARUTA/KAPC+**

Accompagnement du CAP adapté à la situation de la formation

Situation

4

La formation intègre tous les éléments de l'APC
(Référentiel de compétences, SAE, Grille d'évaluation, Plan de la démarche Portfolio)

Accompagnement par le CAP pour :



L'alignement administratif avec la scolarité (validation de compétences et non de notes)

La formalisation de l'évaluation dans l'outil existant avec la scolarité

Accompagnement du CAP adapté à la situation de la formation



Formation
a expérimenté l'APC



Amélioration continue dans quelques situations

Positionnement de chacune des formations

Situation 1 à 5

Engagement :

Progression de situation

Objectifs :

- Suivis des engagements de l'établissement
- Réponse aux recommandations

Réussite étudiante et insertion professionnelle